

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 08 Juillet 2020.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Jean Luc Posterle, Mme Nathalie Dannfald, Mme Virginie Vialade, Mme Christelle Cheron, Mr Christian Capelli, Mme Armelle Pruvost, Mme Cécile Artigarrede et Mr Patrice Bacarrisse.

Absents excusés : Mr Patrick Delfosse

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 20h.

1. Désignation délégués commission impôts

Monsieur le Maire expose au conseil municipal de Lafitole, la nécessité de désigner

- 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants pour siéger à la commission communale des impôts.
- 1 commissaire titulaire + 1 suppléant domicilié hors de la commune
- 1 commissaire titulaire + 1 suppléant propriétaire de bois.

	<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>
1	Mr Daveran Jean Paul (Propriétaire de bois)	1	Mr Frechou Jean Claude
2	Mr Cantier Jacques	2	Mr Lejeune Francis
3	Mr Bonnaventure Jean Jacques	3	Mr Dazet Alain
4	Mr Dupuy Olivier	4	Mme Dinan Catherine
5	Mr Dai Prat Serge (domicilié hors commune)	5	Mr Ponsan Jean Pierre (domicilié hors commune)
6	Mr Treille- Mounou Jacques	6	Mr Delos Jean Pierre
7	Mr Casagrande Gilles	7	Mr Pollet Francis
8	Mme Pruvost Armelle	8	Mr Cazabat Daniel
9	Mme Artigarrede Cécile	9	Mr Diaz Henri
10	Mr Bacarisse Patrice	10	Mr Nerressy Pierre

2. Projet Antenne Téléphonique

Une deuxième rencontre, après celle avec Mr Levasseur de chez Orange a eu lieu avec Mr Castanié (représentant de TDF), organisme qui sous traite l'implantation des antennes pour le compte d'Orange. Cette rencontre a eu lieu en présence de Mr le Maire et Catherine Schweitzer 1^{er} adjointe le Lundi 06 Juillet à la mairie.

La volonté du maire et du conseil municipal de ne pas implanter une antenne téléphonique sur les hauteurs de la commune de Lafitole a été confirmée.

Cette demande a été entendue par TDF qui a proposé l'implantation dans une zone située au nord de la commune dans la plaine (direction Maubourguet).

Aucun terrain n'appartient à la commune dans cette partie du village, mais nous poursuivons le dialogue avec TDF avec de nouvelles propositions.

3. Activité Communale

Délibération pour ne pas augmenter l'indice annuel de revalorisation des loyers des logements communaux.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

Il a été décidé d'annuler le repas traditionnel de cet été en raison des conditions sanitaires actuelles qui invitent le conseil municipal à la prudence et à protéger les citoyens.

Délégation communication : avancement du projet du site internet. Patrick Delfosse, et Catherine Schweitzer ont rencontré le conseil municipal de la commune de St Lanne qui dispose d'un site internet. Les échanges nombreux et constructifs ont conforté la délégation de choisir un outil de communication numérique similaire. Je tiens à remercier l'ensemble du conseil de St Lanne ainsi que Mme Sandrine Santacreu, maire de de St Lanne pour leur accueil et disponibilité.

Le Maire et Catherine Schweitzer ont rencontré Madame Valérie Perpignan, directrice du centre thérapeutique de Lafitole SOS Solidarités, ainsi que le chef de service, Thierry Slotala afin de faire connaissance et de découvrir les missions d'accompagnement réalisées auprès des usagers accueillis. Ont émergé des idées de collaboration entre la mairie et le centre Thérapeutique qui devraient aboutir dans les mois à venir.

Le Maire et Christian Capelli, ont rencontré Mr Philippe Estangoy, lieutenant de la caserne des pompiers de Maubourguet. L'objectif là encore était de faire connaissance mais aussi de pouvoir obtenir un état des lieux concernant la sécurité de la commune en matière de sécurité incendie. Un rendez- vous sera pris pour la venue d'un préventionniste.

Le conseil d'école du RPI a eu lieu ce mardi 30 Juin. Mr le Maire et Catherine Schweitzer étaient présents. L'effectif pour la rentrée sera de 72 élèves contre 78 l'année passée. 7 enfants de Lafitole effectueront leur rentrée dans le RPI. 24 élèves pour la maternelle à Liac, 35 élèves répartis en 2 classes sur Lafitole du CP au CE2, et 13 élèves à Montfaucon du CM1 au CM2. Le RPI est à la recherche d'un emploi civique de 30H par semaine sur 9 mois. Un affichage aura lieu à la mairie de Lafitole.

Mr le maire a rencontré, vendredi 3 Juillet 2020, Mr Ré président de la communauté Adour Madiran. La rencontre a permis d'insister sur la volonté de continuer à effectuer des travaux d'entretien sur l'école cet été. Ainsi le coût de la peinture d'une partie de la cour intérieure sera pris en charge en totalité par la CCAM Adour Madiran. Le conseil municipal de Lafitole propose la couleur grège pour la cour intérieure. Le coût des travaux de modification de l'accès des élèves de l'école pour mieux les sécuriser sera pris en charge à 50% par la CCAM et à 50% par la mairie. Ces travaux d'électrification s'élèvent à un montant de 1561.2 €/HT. Cette décision est prise conjointement avec la directrice Anne Gracedieu, Patrice Bacarisse, conseiller municipal et le maire.

Le maire, a sollicité et a obtenu par la Poste une subvention exceptionnelle de 1500 € afin d'atténuer le coût de la mise en place de l'alarme anti-intrusion au sein de la nouvelle Agence Postale Communale.

4. Validation devis en cours.

Vote concernant le devis d'équipement sécuritaire pour l'employé communal. Pantalon hydrofuge lors de l'activité de tronçonnage, blouson et pantalon fluorescent réglementaire, bottes de sécurité, combinaison de travail et gants pour un montant de 298 HT.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

Le conseil municipal souhaite s'équiper d'un site internet pour la commune.

Le site a été trouvé par la délégation communication. Le sérieux et l'expérience du site « Mon clocher.com » a été privilégié. Le montant de cet achat est de 1990€ avec 4 jours d'accompagnement pour la prise en main du logiciel, une sécurisation pour l'échange des adresses mail et l'achat d'une option sur la réservation de la salle des fêtes en ligne.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

Il est prévu également de repeindre les abris bus avant la rentrée scolaire

Mr le maire informe que la réunion pour le tirage au sort des jurés d'assises se déroulera lundi 13 Juillet 2020 à 14h 30. Mme Cheron se propose de se rendre à la cette réunion en tant que représentant de la commune de Lafitole.

Mr le Maire propose que durant l'été, une rencontre soit effectuée avec les représentants de l'ONF et la délégation Forêt. De plus, un rendez -vous doit être pris avec le représentant du syndicat Adour afin de faire un état des lieux sur la rupture de la digue et le constat des dernières inondations.

5. Réflexions Projets 2021.

Le maire demande au conseil municipal de réfléchir sur les projets pour l'année 2021. Le maire propose la réfection de l'ancienne poste en logement communal comme une possibilité pour 2021.

6. Questions Diverses

L'inventaire des panneaux de sécurité routière stockés dans le hangar communal a été effectué et le devis pour les panneaux manquants a été fait, en attente de subventions des amendes de police.

Deux tables de pique-nique ont été installées près de la table d'orientation. La rénovation des tables existantes ainsi que l'habillage de la poubelle a été chiffré par un devis de 71 €.

Un fil de téléphone route de Gensac a été remis en place après avoir été arraché par un camion.

Une barrière en bois qui protégeait le tertre de la digue au bord de l'Adour a disparu, le Maire se rendra sur place pour vérifier qui gère l'installation de cette barrière.

La prestation d'élagage des routes goudronnées n'a pas été réalisée partout et a rencontré quelques difficultés. Un changement de prestataire est en réflexion pour le prochain passage en octobre sur les routes goudronnées et chemins.

Les trous sur les routes ont été rebouchés par du goudron par l'entreprise Castera.

Fin de la séance à 23h.